



Objet : Procès-verbal de la 31^{ème} réunion du Conseil exécutif 2012-2013

Présenté aux : Membres de l'Association des étudiants en Droit

Par : Annie Kirouac

Date : Le lundi 18 mars 2013

Lieu : Local de l'AED (A-2414)

0. Constatation du quorum

Exécutants de l'AED présents :

- Thomas Charest-Girard, Président
- Isabelle Nazon, Trésorière
- Annie Kirouac, VP aux affaires administratives
- Charles Péladeau, VP aux relations professionnelles
- Gabriel Boisvert, VP aux affaires externes
- Alexandre Morin, VP aux communications
- Vincent-Olivier Perreault, VP à la vie étudiante
- Mathilde Noël, VP aux affaires académiques

Exécutants de l'AED absents :

- Roxanne Martel, VP au développement de carrière

1. Ouverture de la réunion

Mathilde propose l'ouverture de la réunion.

Isabelle appuie la proposition.

Ouverture de la réunion à 8h41.

2. TO DO

Lecture des TO DO par Thomas.

3. Président



3.1 PDA/Rapport de transition

Les plans d'action d'hiver finaux des exécutants devront être envoyés à Thomas d'ici le mardi 2 avril. Concernant la version préliminaire du rapport de transition, il devra être transmis à Thomas d'ici la fin du mois d'avril.

3.2 Ménage

C'est la semaine de ménage à Roxanne.

3.3 Comité de réforme du baccalauréat (Mathsky)

Mathilde et Thomas ont eu leur première rencontre avec le Décanat en ce qui a trait à la réforme du baccalauréat. Trois représentants du corps professoral ainsi que deux chargés de cours étaient présents à la réunion. Pour les prochaines réunions, les balises ont été établies, cinq volets seront abordés: la formation pratique, les cours obligatoires (par exemple, rendre obligatoire les cours en droit du travail, en Common Law, en déontologie), l'ajout d'un cours en déontologie, l'abolition du cours Fondements du Droit ainsi que la technologie de l'information, la courbe et la langue française. Par exemple, au niveau du français, il sera discuté de l'ajout d'un cours de formation d'appoint pour notre langue. Il y a également une discussion par rapport à la possibilité d'offrir des cours en ligne, la réduction du nombre d'étudiants, l'uniformité de la matière enseignée dans un même cours par différents professeurs, l'uniformité au sein des cours d'habiletés du juriste, etc.

Il y aura deux rencontres dans le prochain mois et puisque le mandat de l'AED actuelle se termine le 1er juin, il faut que le processus accélère.

3.4 Frais formation pratique

Les frais de formation ont été abordés au dernier procès-verbal du 11 mars. Thomas a renégocié avec le Doyen et les frais de formation pratique demeureront bel et bien à 50\$ par session, soit 100\$ par année. Ce montant déboursé par les étudiants permet de garantir un bon ratios en terme de professeurs, l'accès au tribunal-école et l'assurance d'avoir une formation de qualité. Nous n'avons pas renégocié à la hausse pour l'instance puisqu'il est préférable d'attendre le processus de réforme du baccalauréat. D'ici un à deux ans, les conclusions devraient être mises sur la table à ce niveau, ce qui permettra une nouvelle renégociation et adaptation des frais de formation pratique. Le statu quo est donc plus approprié pour l'instant. L'AED abordera ce sujet lors de la prochaine Assemblée générale du 10 avril afin d'en informer nos membres.

3.5 Immobilisation

Il s'agit du projet de rénovation du 2e étage et du corridor du Café Acquis. Benoît Moore et Marie-Claude Rigaud pensaient ajouter des écrans pour afficher des informations touchant les étudiants, tels que les horaires par exemple. Un agrandissement du corridor est également envisagé. L'AED est prête à investir un montant d'argent dans le projet, il faudra discuter avec le Décanat du montant qu'il souhaite obtenir de notre part.

Il s'agit d'un beau projet qui, à court comme à long terme, sera bénéfique pour la Faculté et le sentiment d'appartenance qui s'y relie. Le projet s'étalera d'ailleurs sur 4 à 5 ans et celui-ci devrait débiter dès cet été.



Au mois d'avril, Thomas rencontrera le Doyen afin d'établir le montant que l'AED déboursera dans ce projet. Il faut donc se préparer financièrement.

3.6 Comité plagiat (huis clos)

Gabriel et Mathilde doivent regarder un dossier de plagiat puisqu'ils se rencontreront avec Thomas ce jeudi pour en discuter et faire leurs recommandations au Décanat.

3.7 Revue juridique

Ce projet a pour but de permettre à nos étudiants de publier leurs textes à caractère scientifique. Que ce soit pour approfondir un travail commencé en classe ou pour publier votre recherche sur une question juridique, l'AED, en collaboration avec le décanat et le corps professoral, souhaite mettre tous les moyens nécessaires à votre disposition.

L'idée est d'élire dès l'an prochain un comité responsable de la gestion de la revue et de sa publication. Ce comité serait appuyé d'un conseil de professeurs en charge de superviser le contenu juridique et d'aider à maintenir une qualité exemplaire. La mission du comité ne serait pas la publication de textes d'opinions et d'éditoriaux, mais bien la production d'un recueil d'ordre scientifique, mission qui se veut complémentaire à celle déjà remplie par le Pigeon Dissident.

Pour assurer la mise en place d'une telle revue, l'exécutif de l'AED vient de mettre sur pied un comité *ad hoc*. La période de candidature est officiellement terminée depuis vendredi dernier, soit le 15 mars. Nous avons 15 personnes intéressées que Thomas et Charles rencontreront sous peu afin de jeter un coup d'oeil aux anciennes revues et de discuter des modalités. Le comité a deux missions principales. La première est de se pencher sur les divers formats que pourra prendre la publication : nombre de publications, sujets abordés, implication professorale, rapport avec les chaires de recherche, critères de sélection des textes, objectifs à long terme, etc. La deuxième mission serait plus administrative : trouver un éditeur, trouver des partenaires, budget alloué par l'AED, prix de la meilleure revue, distribution, etc.

3.8 Retour ministre/AG

Thomas remercie les exécutants pour la conférence du Ministre de la Justice. Monsieur St-Arnaud a réellement apprécié sa visite à la Faculté de Droit de l'UdeM.

Concernant l'AG d'hiver, celle-ci aura lieu le 10 avril à compter de 16h. De cette façon, nous ne serons pas pressés par le temps et nous pourrions élire l'ensemble des comités. Nous commanderons de la pizza et l'AG sera présidée par Marie-Phillip Leduc.

3.9 Ordinateur

Nous avons acheté le nouvel ordinateur pour l'AED. Il s'agit d'un iMac et celui-ci a coûté 400\$, c'est donc un excellent rapport qualité/prix. Il faudra gérer l'accès des étudiants à l'ordinateur, il servira principalement pour le travail des exécutants et il faudra conserver l'endroit propre.



3.10 Nouveau pape

Le nouveau pape a été nommé! Bravo à François!

4. VP aux affaires administratives

4.1 Élections

La période de mise en candidature est officiellement terminée depuis vendredi dernier, soit le 15 mars. Concernant les comités socioculturels, nous leur laisserons jusqu'à jeudi le 21 mars pour nous transmettre leur formulaire de candidature puisque nous en avons uniquement reçus deux. La rencontre pré-électorale a lieu aujourd'hui, Annie salue les candidats présents.

Le document de la rencontre pré-électorale sera présenté aux candidats à compter de 11h30 aujourd'hui, au local de l'AED.

La campagne électorale aura lieu mercredi, le 27 mars, jeudi, le 28 mars et mardi, le 2 avril.

Les plages horaires prévues pour les tournées de classe sont le mercredi en après-midi, la journée au complet du jeudi et mardi avant-midi. Environ 15 tournées de classes sont planifiées. Les interventions seront des interventions d'équipe. Pour les exécutants, une intervention d'équipe aura une durée maximale de 2 minutes 30 secondes. Quant aux administrateurs et au président du C.A., ils auront droit une présentation de 15 secondes chacun.

Le 4@7 des élections aura lieu mardi, le 2 avril au Café Acquis de Droit, afin de clore la campagne électorale.

Puisque chaque poste est contesté par deux candidats, la formule du 4@7 a été établie de la manière suivante:

Première partie du débat : Les discours

- Discours d'ouverture du candidat 1 : temps d'allocution de **2 minutes**. Pendant ce temps, l'autre candidat est à l'extérieur du Café acquis.
- Question de l'officier sortant au candidat 1: temps de réponse de **1 minute**.
- Discours d'ouverture du candidat 2: temps d'allocution de **2 minutes**. Pendant ce temps, l'autre candidat est à l'extérieur du Café acquis.
- Question de l'officier sortant au candidat 1: temps de réponse de **1 minute**.

Deuxième partie du débat : La confrontation

Les deux candidats sont présents dans le Café acquis pour cette partie des débats.



Le candidat 1 devra poser une question au candidat 2 et celui-ci aura **1 minute** pour y répondre.

Le candidat 2 devra poser une question au candidat 1 et celui-ci aura **1 minute** pour y répondre.

Troisième partie du débat : Les questions du public

Une question du public au candidat 1 : temps de réponse de **1 minute**

Une question du public au candidat 2 : temps de réponse de **1 minute**

Précisions sur les étapes

Discours d'ouverture du candidat : les candidats disposeront de deux minutes afin de se présenter aux électeurs, discuter de leur intérêt pour le poste convoité et de leur plateforme électorale.

Questions du public : celles-ci viendront carrément du public et ne feront pas l'objet d'un filtrage préalable. Le modérateur se réserve toutefois le droit d'intercepter toute question s'il considère qu'elle manque de sérieux ou qu'elle favorise trop un candidat. En cas de manque de questions appropriées, le modérateur peut demander au deuxième candidat de répondre à la même question que le premier candidat, ou encore il peut demander à un de ses interrogateurs d'en poser une.

En ce qui a trait aux administrateurs, voici la formule qui sera utilisée:

- Introduction : Chaque administrateur disposera de 45 secondes pour se présenter
- Question des anciens administrateurs : une question préparée par des membres actuels du C.A. sera posée à chaque candidat, celle-ci ayant été préalablement approuvée par la Direction des Élections. Chacun des candidats provenant de la même année aura la même question. Il disposera de 30 secondes pour y répondre.

En ce qui concerne le Président du Conseil d'Administration, voici la formule établie:

- Introduction : Les candidats au poste de présidence pour le Conseil d'Administration disposera de 1 minute pour se présenter.
- Question de l'ancien PCA : une question préparée par Joey Hanna lui sera posée, préalablement approuvée par la Direction des Élections. Le candidat aura 45 secondes pour répondre.
- Question du public : une question sera posée par une personne présente dans l'auditoire. Le candidat aura 45 secondes pour y répondre.

La période de scrutin s'étend sur deux jours et demi soit le mercredi 3 avril, le jeudi 4 avril de 8h à 16h30 et le vendredi 5 avril jusqu'à 12h.

Les résultats seront dévoilés lors du Gala de fin d'année le 5 avril.

Annie rappelle finalement aux exécutants qu'ils doivent transmettre 3 à 5 questions à Sédrik aujourd'hui. Une question parmi celles-ci sera choisie pour la question de l'exécutant sortant lors du 4@7 Élections.



5. Trésorière

5.1 Cotisations étudiantes

Il faut aller chercher le chèque des cotisations pour la session d'hiver. D'ici vendredi, le chèque devrait être déposé à la Banque.

6. VP aux relations professionnelles

6.1 Offre de soumission pour partenaire financier

L'offre de soumission rédigée par Charles a été envoyée aux exécutants. Des corrections ont été soumises par Gabriel. Les autres exécutants ont jusqu'à vendredi pour transmettre leurs corrections à Charles. La Banque Nationale et la Caisse Desjardins ont rappelé Charles suite à son premier appel. Il ira également en succursale cette semaine pour donner les offres de soumissions.

6.2 Varia

Au niveau des commanditaires, il manque uniquement le paiement du cabinet d'avocats Miller Thomson Pouliot.

Charles a reçu un courriel de Harcourts, la compagnie de toges. Celle-ci souhaite offrir un rabais aux étudiants de troisième année pour la conception de toges. L'AED mettra un message à cet effet sur le Site Web et dans le Lien hebdomadaire. Nous le référerons également à l'Association du jeune Barreau, il risque de cibler davantage de gens intéressés.

7. VP à la vie étudiante

7.1 Cabane à sucre

Vincent-Olivier a obtenu une soumission des compagnies Chartrand et Ideal pour le service d'autobus. Voici les prix proposés:

- Chez Idéal: 487,98\$ pour un autobus (il s'agit du fournisseur de la FAECUM)
- Chez Chartrand: 534.75\$ pour un autobus (nous avons eu vent que cette compagnie offrait un meilleur service)



La vente de billets débute cette semaine au coût de 30\$ si l'étudiant prend l'autobus ou 20\$ s'il vient uniquement à la cabane à sucre. Une fois arrivés sur place, les étudiants ayant payés obtiendront un bracelet. Nous fonctionnerons avec une liste d'étudiants pour savoir qui a payé ou non.

Concernant l'horaire de la soirée, le départ s'effectuera à 16h30 en raison du trafic qui risque d'être intense en raison du début de la fin de semaine Pâques. Nous arriverons vers 18h à la cabane à sucre. Des bracelets seront distribués, la nourriture sera à volonté et les étudiants pourront amener leur propre alcool. Le retour se fera à 23h.

Dans l'autobus, aucun contenant en verre ni cannettes ne seront tolérés.

7.2 Conseil de Famille

La convocation a été envoyée cet après-midi pour le Conseil de Famille, qui aura lieu ce jeudi le 21 mars à compter de 16h dans un local en face de l'AED.

7.3 Conseil vie étudiante

Vincent-Olivier assistera au Conseil sur la vie étudiante de la FAECUM qui aura lieu demain soir à compter de 19h.

7.4 Varia

Le souper des Vétérans sera organisé dans la semaine du 8 avril probablement, Vincent-Olivier entreprend les démarches présentement.

Quant au Party de fin de session, celui-ci aura lieu le 30 avril. Nous proposerons aux comités de nous envoyer une soumission si un d'entre eux désire l'organiser.

8. VP aux affaires externes

8.1 Plateformes électorales FAECUM

La rencontre des candidats pour la FAECUM aura lieu ce jeudi le 21 mars, à compter de 11h30 au local de l'AED. L'horaire est quasiment terminé. Chacun des candidats se présentera en 2 minutes et se fera poser des questions pendant 3 minutes par les exécutants de l'AED. Aucun poste n'est contesté, cela servira donc essentiellement à connaître les étudiants. Le vote s'effectuera dimanche après-midi lors du Congrès de la FAECUM.

8.2 Compte rendu du Conseil Central



Gabriel a assisté au Conseil Central la semaine passée, soit le mercredi 13 mars en soirée. Amélie Charbonneau et Fedor Jila, candidats au poste de VP externe pour l'AED 2013-2014, y ont également assisté.

Plusieurs débats ont eu lieu, notamment en ce qui a trait au comité de révision des allocations de résistance de la FAECUM, à la suppression du huis clos pour certains points, etc. Lorsqu'on sort un point du budget pour le mettre à huis clos, ça prend 2/3 des votes. Il y aura donc une discussion précise en ce qui concerne la politique d'accès à l'information, une proposition sera faite par rapport à la Charte d'éthique. Ces débats se poursuivront lors du Congrès annuel de la FAECUM qui a lieu cette fin de semaine, soit les 22-23 et 24 mars.

En ce qui a trait au frais institutionnels obligatoires (FIO), il y a des frais payés par certaines associations pour la révision des examens. Par exemple, des étudiants de certaines Facultés doivent déboursier des frais pour les examens différés. La FAECUM essaie d'abolir ce type de frais en mettant de la pression sur lesdites facultés, même si normalement il s'agit d'un dossier qui se vote à l'interne.

Une plateforme de revendication municipale devrait également être établie afin d'aller chercher certaines promesses de la part de la Ville de Montréal, par exemple au niveau du transport en commun, des BIXI, de la modification de certaines artères, etc.

En ce qui a trait à la carte CAMpus, il y a de fortes chances qu'elle ne revienne pas puisque la gestion de ce dossier est inefficace. De plus, l'UdeM s'est fait coupé des fonds, ce qui ne permet plus le financement de la carte. La renégociation est malgré tout envisagée.

Au niveau des points concernant le parc immobilier de l'UdeM et le développement durable, ceux-ci ont été ajournés.

8.3 Congrès

Le Congrès annuel de la FAECUM se déroulera cette fin de semaine, soit les 22-23 et 24 mars, au Pavillon Roger-Gaudry. Gabriel demande aux exécutants d'y être présents, un Doodle leur sera donc envoyé afin de leur proposer certaines périodes pendant lesquelles leur présence sera requise.



9. VP aux affaires académiques

9.1 Concours de plaidoirie

Un courriel a été envoyé par Mathilde à tous les étudiants pour l'évaluation des concours de plaidoirie pour connaître les points forts et les points faibles en raison du manque de popularité dans les inscriptions aux concours. Mathilde va réécrire au Décanat pour obtenir la liste des étudiants qui avaient participé au concours à l'interne. Il s'agit de la première partie de la formation pratique à la session d'automne.

Ce qui ressort principalement du sondage, c'est qu'il y a un manque d'informations sur les concours de plaidoirie. La séance d'information sur la formation pratique n'est pas assez axée sur les concours, il faut plus de bouche à oreille. De plus, il y a un manque de reconnaissance de la Faculté pour les gagnants et les étudiants qui reçoivent des prix, par exemple ceux qui ont participé à la Coupe Gale en droit pénal ont obtenu la première place en Ontario alors que ça faisait 10 ans que l'UdeM n'avait pas remporté cette coupe et aucune mention honorifique n'a été faite à leur égard.

Il n'y a eu aucun commentaires sur les chargés de cours et le processus à l'interne, d'où l'importance d'obtenir la liste des étudiants qui ont participé à la première partie des concours. Mathilde relancera le Décanat à ce sujet.

9.2 Comité des bourses

La rencontre du comité des bourses était sensée être ce jeudi matin le 21 mars, mais elle va être reportée.

9.3 Évaluations des professeurs

Mathilde a deux factures à donner à Isabelle concernant l'impression des formulaires d'évaluation des professeurs.

9.4 Mentorat

Mathilde a mis un mot sur le groupe Facebook des mentors afin d'obtenir leurs commentaires/suggestions sur le service du mentorat. Aucun mentor n'a encore répondu. Audrey Chevrette propose à Mathilde d'organiser une rencontre à cet effet.

9.5 Varia

La soirée d'accueil pour les nouveaux étudiants aura lieu les 8 et 9 avril de 18h à 20h. Elle se fera en deux temps afin de rendre la soirée plus conviviale et plus intime. Paolo est venu rencontrer Mathilde puisqu'il souhaite qu'un discours anglophone soit

également réalisé pour rejoindre les étudiants de cette langue. La séance d'accueil sera suivie d'un cocktail et d'une visite de la Faculté.



La nouvelle AED sera présente lors des soirées d'accueil. Il faudra environ une vingtaine de bénévoles. Il faut des idées pour accrocher les étudiants - Mathilde a pensé à un débat enflammé sur un sujet d'actualité entre deux professeurs, par exemple sur l'affaire Éric c. Lola.

10. VP aux communications

10.1 Adresses AED

L'adresse courriel du service de mentorat est non fonctionnelle présentement. Alexandre contactera Claudéric pour subvenir au problème.

10.2 Consultation en ligne

130 étudiants ont répondu au sondage en ligne sur le sentiment d'appartenance et sur la vie étudiante. Nous pousserons davantage cette semaine pour obtenir un maximum de répondants. Ce sera ainsi plus représentatif.

11. Prochain exécutif

Le prochain exécutif aura lieu lundi le 25 mars à compter de 8h30 au local de l'AED.

12. Fermeture

Alexandre propose la fermeture de la réunion.
Gabriel appuie la proposition.
Fermeture de la réunion à 10h33.